Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20261104-COM2026106-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Du 4 novembre 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 14
Date de convocation : 23 octobre 2026

Le quatre novembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Morgane BROUDER, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Serge OLLIVAUX

Absents, excusés : Lizig CLOAREC, Nolwenn BOHEC

Secrétaire de séance : Nelly ROPARS

2026106 - Avenant n° 01 au contrat de mission de maitrise d'œuvre immeuble 31 rue Jean Baptiste Le Corre (maison Jagain – opération 217)

Jean-François LE MIGNOT, Maire-Adjoint, rappelle que la misse de maitrise d'oeuvre de la maison JAGAIN a été confiée à Jean-Paul LOSTYS par délibération du Conseil Municipal en date du 30 octobre 2024. Par délibération en date du 27 octobre 2025, le Conseil Municipal validait les offres retenues ainsi qu'il suit :

Lot	Description	Montant HT
Lot 1	Démolition	22 600.00
Lot 2	Gros œuvre	74 611.00
Lot 3	Charpente	7 912.94
Lot 4	Couverture	29 720.81
Lot 5	Menuiseries extérieures	33 097.73
Lot 6	Isolation / placo	42 251.00
Lot 7	Menuiseries intérieures	30 101.35
Lot 8	Electricité, Plomberie, Chauffage	32 011.97
Lot 9	Carrelage	15 550.13
Lot 10	Peinture	17 490.50
	TOTAL	**305 347.43**

Le contrat signé entre la commune de Plounévez Moëdec et Jean-Paul LOSTYS, signé le 30 octobre 2024, stipule notamment dans son article 5 que les honoraires sont fixés à 5 % du montant HT des travaux, estimés à 300 000 euros.

Il convient de rédiger un avenant au contrat de mission de maitrise d'œuvre – suivi de chantier, indiquant le montant exact des travaux au vue de la délibération du 27 octobre 2025, soit 305 347.43 euros HT

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20261104-COM2026106-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** l'avenant n° 01 complétant le contrat de mission de maitrise d'œuvre pour l'opération de rénovation de l'immeuble situé 31 rue Jean Baptiste Le Corre – opération 217 (Maison Jagain)

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN, Maire

Nelly ROPARS
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après transmission en préfecture le 9 novembre 2026
Et publication ou notification le 9 novembre 2026